

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, on comprend bien où le député veut en venir, mais en ce qui me concerne, je ne resterais pas neutre, comme le député me conseille de faire.

LE CONFLIT OUVRIER EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES
PROGRÈS RÉALISÉS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre du Travail. La Colombie-Britannique a connu un long et désagréable conflit de travail qui a mis aux prises la direction et le personnel de la compagnie de téléphone de la province; comme le bruit circule actuellement que ce conflit a été réglé ou est en voie de l'être, le ministre peut-il dire à la Chambre où on en est en ce moment?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. Je me réjouis de le faire car on m'apprend qu'il y a tout lieu de croire que ce malheureux conflit sera réglé. Il reste encore quelques éléments du contrat de travail à mettre au point. Je serai demain dans la ville du député et serai en mesure de mieux déterminer si ce règlement sera bientôt chose faite et j'ai confiance qu'il le sera.

M. Fraser: Le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'au cours des entretiens qu'il pourra avoir avec les parties—et je fais surtout allusion aux complications qui pourraient encore subsister pour mettre au point les dispositions de retour au travail—il gardera l'attitude qu'il a adoptée ces derniers temps, et que j'ai toujours respectée, c'est-à-dire que les hommes politiques devraient s'abstenir de faire des commentaires tant que des négociations délicates n'ont pas abouti?

M. Munro (Hamilton-Est): Cela va de soi, monsieur l'Orateur.

* * *

LES GRAINS

BLÉ—LA VENTE AU-DESSOUS DU COÛT DE PRODUCTION—LES
RETARDS DE LIVRAISON

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre chargé de la Commission canadienne du blé que je m'adresse. Le ministre a confirmé hier ce que les céréaliculteurs des Prairies craignaient le plus, soit que non seulement nous avons vendu tout notre blé de cette année en dessous du prix de production, mais que de plus nous l'avons vendu en dessous du prix initial, ce qui signifie que les agriculteurs ne toucheront aucun versement le printemps prochain. Étant donné que le prix du blé ne cesse actuellement d'augmenter et qu'il faudra, à ce qu'il paraît, des deniers publics pour équilibrer le compte des livraisons en commun de blé, le ministre priera-t-il maintenant le vérificateur général de faire connaître l'état des comptes de la Commission canadienne du blé, en raison surtout des montants incroyablement élevés qui ont été postés à l'intention d'un quart de million d'agriculteurs, ce qui est fort suspect en cette année d'élections?

[M. Benjamin.]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il y a vraiment lieu de s'étonner que le député en arrive à blâmer la Commission canadienne du blé, alors qu'il est tout à l'honneur du gouvernement d'avoir su maintenir le prix initial à un niveau plus élevé que celui que nous estimions alors prudent. C'est une vérité que tout le monde reconnaît. Si nous avons agi ainsi, c'est notamment que nous voulions tenir compte des coûts de production, que la stabilisation permettrait de toute façon, nous le savions, une certaine compensation, et qu'avec les négociations internationales qui allaient être amorcées, nous voulions nous assurer que le marché mondial comprendrait que nous ne pouvions accepter moins de \$3 le boisseau pour notre blé.

● (1152)

Quoi qu'il en soit, à cette époque, la Commission canadienne du blé cherchait toujours opiniâtement à se tailler une place sur les marchés, agissant au meilleur de son jugement, et si le député a vraiment l'intention d'attaquer la Commission, sa façon de faire et son jugement, et d'imiter en cela de nombreux membres de son parti, qu'il le dise clairement. La Commission a agi au meilleur de sa connaissance et a réussi à conclure des ventes tandis que certains collègues du député, et même des premiers ministres qui sont membres de son parti dans d'autres régions du pays la taxait de manque de compétitivité. La Commission canadienne du blé a en fait un record pour ce qui est des ventes.

Des voix: Règlement.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, la réponse cavalière du ministre ne me dérange pas, mais j'aimerais qu'il s'intéresse davantage au sort du demi-million de citoyens des Prairies dont le gagne-pain dépend de l'industrie céréalière.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Comme le ministre attribue invariablement les retards d'expédition qui se produisent chaque année à Vancouver aux arrivées imprévisibles des bateaux, ce qui coûte encore une fois aux agriculteurs des millions de dollars en indemnités de surestaries et met en péril notre commerce croissant avec l'Asie, peut-on savoir s'il prend encore ses renseignements sur les bateaux asiatiques de nos bons amis d'une laverie chinoise du centre-ville?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, encore une fois, le député semble négliger le fait qu'en versant 200 millions de dollars au titre des paiements finals et qu'en versant probablement une contribution au titre du programme de stabilisation des prix, nous avons fait énormément pour sauvegarder les revenus des agriculteurs. Le manque de logique de sa position est évident lorsqu'il dit que les indemnités de surestaries causent des problèmes aux agriculteurs. En fait, lorsqu'il y a un déficit, il devrait être évident, même pour le député, qu'il incombe au gouvernement, et non à l'agriculteur, de le combler. La vérité, c'est que les bateaux sont arrivés en retard.

Des voix: Oh, oh!